BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2025

Saint-Nicolas-du-Pélem

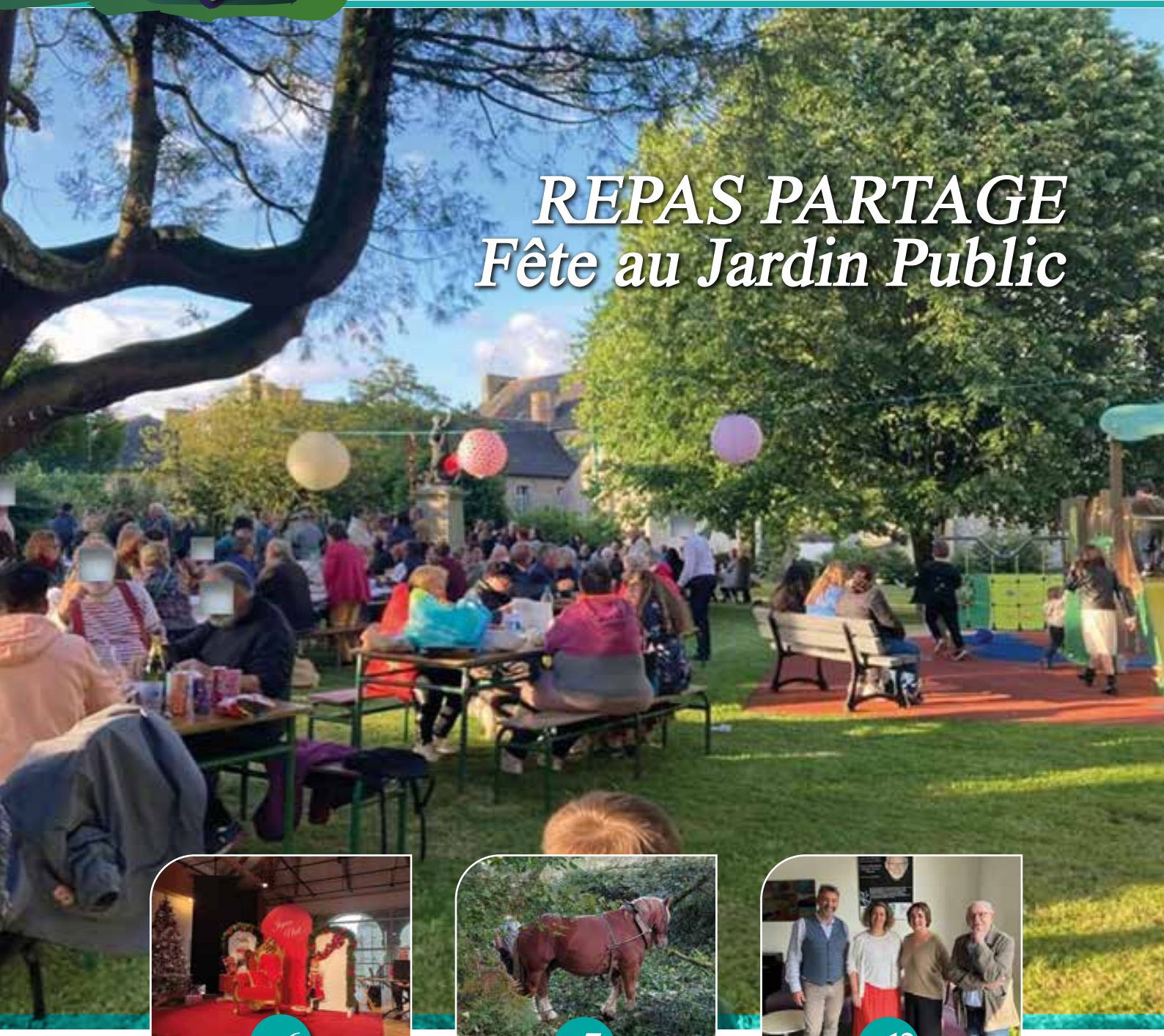

REPAS PARTAGE
Fête au Jardin Public

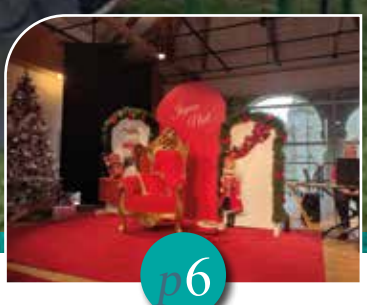

p6

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

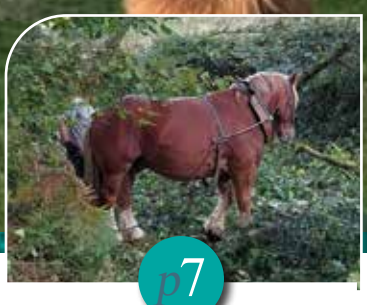

p7

TRAVAUX ET URBANISME

p13

VIE SCOLAIRE

SOMMAIRE

P 2 ..... Le Mot du Maire
P 3 ..... Retour en images
P 4 ..... Le Conseil en bref
P 5/6 ..... Culture et Vie associative
P 7 ..... Travaux et Urbanisme
P 8 ..... Tourisme et Loisir
P 9 ..... Vie sociale
P 10/11 ..... Le dossier ZOOM
P 12 ..... Vie pratique
P 13 ..... Vie scolaire
P 14 ..... Le Coin du Citoyen
P 15 ..... Vie économique

Bulletin Municipal édité par :
Mairie de Saint-Nicolas-du-Pélem
Rue Auguste Le Coent 22480 Saint-Nicolas-du-Pélem
02 96 29 51 27
> Directeur de la publication : Catherine BOUDIAF, Maire de Saint-Nicolas-du-Pélem
> Rédaction : L'équipe municipale
> Mise en page et impression : Roudenn grafik - Plérin - 02 96 58 02 03
Imprimé en 1000 exemplaires
Distribution : La Poste
Retrouvez ce bulletin sur www.stnicolasdupelem.fr

Le Mot du Maire

Chères Pélémoises, Chers Pélémois

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente cette nouvelle édition du bulletin municipal.

À l'aube de cette nouvelle année recevez mes meilleurs voeux. Que cette année apporte joie, santé et bonheur pour vous tous ainsi que pour vos proches. Nous sommes désormais élus depuis quelques mois et nous nous efforçons de mener à bien les dossiers sur lesquels nous nous sommes engagés. Plusieurs projets sont en cours d'étude : l'ilot mairie, la piscine. La lourdeur des dossiers de conception et de recherche de financement nous demande d'être rigoureux. Dans cette période de restriction budgétaire nous nous devons de faire les meilleurs choix pour Saint-Nicolas-du-Pélem. Cette nouvelle année 2025 sera pour nous l'occasion de vous présenter les projets sur lesquels nous travaillons depuis notre élection. Mais revenons à la richesse d'actions que nous avons menées depuis le mois d'avril. Vous allez les découvrir dans ce bulletin :

- **L'appel à projet pour l'aire de camping-car pour lequel nous sommes lauréats. Cette aire verra le jour en 2025.**
- **L'inauguration du nom de l'école publique Léa Nicolas.**
- **Le choix d'adhérer au SIVU pour le portage de repas à domicile en liaison chaude.**
- **La création du conseil municipal des enfants, très mobilisé dans diverses actions depuis son installation.**
- **Des conventions avec le collège dans le domaine de l'environnement mais aussi de l'ambition scolaire.**
- **Un soutien aux différentes animations et évènements proposés ou que nous avons portés afin que chaque pélémois puisse retrouver le vivre ensemble : fête des voisins, fête de la musique, cinéma extérieur, marchés,…**

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à tous les habitants de Saint-Nicolas-du-Pélem une excellente année 2025.

Je vous laisse découvrir ce numéro.

Le Maire,
Catherine BOUDIAF

Repas partagé

Le 31 Mai 2024, la nouvelle municipalité a décidé de proposer un repas partagé aux habitants de la commune, un apéritif était offert par la mairie, chacun a apporté son pique-nique, partagé dans une ambiance musicale. Ce temps de rencontre à l'image de la fête des voisins s'est déroulé dans un esprit champêtre par un temps très agréable qui a réuni 150 personnes au jardin public. Nous avons ainsi pu vivre un moment de convivialité et de vivre ensemble qui a satisfait les participants. Cette expérience ne demande qu'à être renouvelée.

Les doyens

Repas des Aînés

Ce traditionnel moment de rencontre a eu lieu à la salle Ty Ar Pelem le samedi 26 octobre 2024 et a rassemblé 150 personnes. Le repas a été élaboré, servi par le restaurant le Kerpert et animé par le groupe Les Beautiful Brothers.

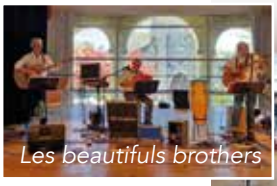

Les beautifuls brothers

La salle

Inauguration de la statue Saint-Nicolas

Trois élus ont participé à l'inauguration de la statue Saint-Nicolas le 7 Septembre à Carnoët en présence du prince du Monténégro né à Saint-Nicolas-du-Pélem.

Inauguration de l'école primaire publique Léa Nicolas

Le 6 Septembre a été inauguré le nom de l'école laïque Léa Nicolas et la fresque réalisée, en présence de Monsieur le sous-préfet, des sénateurs, de Madame La députée, du conseiller départemental, de la présidente de la CCKB et de plusieurs maires de la CCKB. Donner un nom à son école est un moment rare et privilégié. Le 11 juillet 2022, le conseil municipal a voté un nom pour l'école maternelle et primaire publique qui n'en avait pas. Ce choix a été l'aboutissement d'un travail construit, débattu avec les enfants, les enseignants et Mme Fraboulet adjointe aux affaires scolaires pendant plusieurs mois. Nous saluons leur travail pour l'organisation d'une élection qui a eu lieu à la salle Ty Ar Pelem dans les mêmes conditions que les élections officielles. De cette élection est ressortie quelques noms, c'est celui de Léa Nicolas qui a été validé par le conseil. Donner le nom de Léa Nicolas à notre école maternelle et primaire publique est une manière de lui rendre hommage, car elle nous a quitté le 13 avril 2020 en pleine période de confinement sans recevoir les honneurs. Cela a été pour nous élus et Pélémois le moment de lui rendre cet hommage.

Fête de la musique

Malgré un délai serré, la municipalité nouvellement élue a décidé de faire une place à la fête de la musique. Nous avons pensé cette fête comme un premier rendez-vous entre amis avant de proposer une manifestation plus construite pour l'année 2025. C'est dans cet esprit d'engagement que la mairie a soutenu ce projet : pot d'accueil, prêt de fournitures (tables, chaises, barbecues, sono), soutien des services techniques de la commune. La buvette était tenue par l'amicale des sapeurs-pompiers, de petits concerts se sont déroulés avec la participation de Steve et Marion, Marco et Maryline, Nadine… Merci à eux. Malgré un temps peu clément, le public était au rendez-vous. Les associations qui souhaitent s'investir l'année prochaine, peuvent s'adresser à la mairie.

Le cinéma de plein air

Le 31 Août 2024, la municipalité a proposé une séance de cinéma en plein air à l'espace du Daourit.
La projection du film «l'extraordinaire voyage du Docteur Doolittle » a pu ravir petits et grands. Une buvette et un stand de vente de friandises ont accueilli les Pélémoises et Pélémois présents lors de cette activité familiale. Environ cent personnes se sont déplacées pour visionner ce film malgré un temps menaçant. Nous comptons renouveler cette animation dans le programme culturel de l'été 2025.

Ce contenu est un condensé non exhaustif des principales décisions votées au conseil municipal. Il est rappelé que les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles en version PDF sur le site https://www.stnicolasdupelem.fr/informations-municipales/

(Le CM : Le conseil municipal SNDP : Saint-Nicolas-du-Pélem)

18 juin 2024

CRÉATION D' UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE (SIVU) «PORTAGE DE REPAS»

Le service de portage de repas à domicile ayant pris fin le 1er février 2024 avec la société AVEC.
Les communes de Canihuel, Kerpert, Lanrivain, Peumerit-Quintin, Saint-Connan, Saint-Gilles-Pligeaux, Sainte Tréphine, Trémargat ainsi que les communes de Saint-Nicolas-Du-Pélem et de Plounévez-Quintin (consécutivement à l'installation de la nouvelle municipalité de Saint-Nicolas-Du-Pélem) se proposent de constituer un SIVU pour pérenniser le service de portage.

CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS « DESTINATION COEUR DE BRETAGNE- KALON BREIZH » POUR L'AIRE DE CAMPING-CAR POUR LA COMMUNE DE SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM.

Ce projet consiste à concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou de services de camping-caristes et vanlifers fonctionnelle tout en conciliant préservation de l'environnement, développement économique et cohésion sociale.

9 juillet 2024

SIGNATURE DE LA CHARTE SENSIBILIS'HAIE LE 05/07/2024.

Il s' agit d'un partenariat sur 10 ans avec la fédération de chasse, la commune et le collège Jean-Jaurès qui a pour but de sensibiliser les collégiens à la biodiversité et à l'environnement, en collaboration avec le professeur de SVT (Sciences de la Vie et de la Terre).
Ce projet vise à favoriser l'implantation d'une haie d'arbres variés et adaptés au territoire.
Un terrain sera mis à disposition par la commune rue Anatole Le Braz et un kit de plantation sera fourni par la fédération nationale de chasse.

29 juillet 2024

CRÉATION D'UN CONSEIL DES SAGES ET DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES.

Le conseil des sages sera formé de 10 membres, âgés de 65 ans au moins, inscrits sur la liste électorale.
Ce conseil consultatif pourra être réuni à l'initiative du maire ou de son représentant sur tout projet communal intéressant la vie des personnes âgées et retraitées.
Le conseil municipal des enfants et des jeunes sera composé de 19 membres, domiciliés dans la commune, scolarisés dans les classes du CM2 à la 3ème et seront aussi consultés à l'initiative du maire ou de son représentant, sur tout projet communal intéressant la vie des jeunes.

8 octobre 2024

DÉNOMINATION D'UNE VOIE PRIVÉE DESSERVANT UN LOTISSEMENT

Suite à l'aménagement d'un lotissement privé débouchant sur la voie romaine dont les travaux se sont terminés en 2024, le conseil a décidé de dénommer cette voie « Impasse de Kermathao » en référence à l'Opération d'Aménagement et de Programmation dont elle est la déclinaison opérationnelle.

Orchestre philarmonique démos

Le groupe de musique DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale) de l'école de musique danse et Théâtre du Kreiz-Breizh (EMDTKB) a finalisé sa formation musicale en allant jouer à la Philharmonie de Paris le 21 Juin 2024. Les enfants de la commune ont vécu cette belle aventure entourés d'une centaine de camarades de 7 à 12 ans de toute la CCKB.

L'orchestre de Démos Kreiz-Breizh a constitué sa 3ème formation en Octobre 2024 sur Rostrenen, Glomel, Maël-Carhaix et Saint-Nicolas du Pélem et repart donc pour trois années d'apprentissage et de concerts.

L'INFO en+

L'ANNUAIRE

Venez à la mairie récupérer l'annuaire de tous les clubs associatifs et sportifs

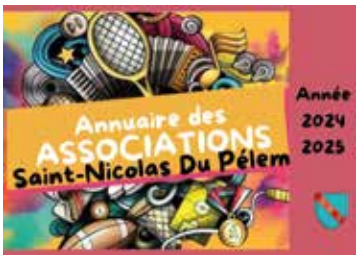

Médiathèque municipale

SOIRÉES JEUX

Le partenariat avec la ludothèque de Rostrenen a repris. Tous les mois, une soirée jeux a lieu dans la salle du Sulon de 17h30 à 19h. À chaque séance, une sélection variée de jeux est proposée pour tous les âges. Pour les abonnés de la médiathèque, il est possible d'emprunter un jeu pour 15 jours.

Horaires d'ouvertures :

Mercredi : 10H-12H15 • 14H-18H
Jeudi : 16H-18H
Vendredi : 10H-12H • 14H-18H
Samedi : 9H-12H15

TAPIS-LECTURE

Qu'est ce drôle d'objet ? Un tapis-lecture ! Cet outil d'animation est prêté par la Bibliothèque des Côtes d'Armor. Il permet de sensibiliser et d'éveiller les tout-petits aux livres. Celui-ci a pour thème « la maison », le quotidien des enfants avec des moments clés de la journée (le déjeuner, la toilette, le coucher, etc). Il servira prochainement pour un accueil du centre de loisirs, les classes de maternelles et les bébés lecteurs.

Fête du 14 juillet

L'association des commerçants et artisans de Saint-Nicolas-du-Pélem a organisé les festivités du 14 juillet 2024 sur le parking de l'espace du Daourit avec le concours de nombreuses attractions : palets breton, combat de Sumo, barbe à papa, buvette, cochon rôti, gâteaux, tartes à volonté, et bien d'autres activités.

L'INFO en+

LE CRI DU KREIZ BREIZH : L'AGENDA CULTUREL DE LA CCKB

Vous souhaitez connaître toutes les manifestations culturelles qui ont lieu près de chez vous ? Vous aimeriez promouvoir l'événement que vous organisez dans votre commune ? Connectez-vous sur https://cckreizbreizh.cridelormeau.com

Les Blés d'Or en lumière

Aujourd'hui, le cercle celtique de Saint-Nicolas-du-Pélem 'Les Blés d'Or' transmet un dynamisme, une envie et un plaisir de se retrouver, tels sont les maîtres mots du groupe des Blés d'Or, depuis sa renaissance en 1990 !

Chaque année, l'association des Blés d'Or permet aux 110 adhérents de participer à différents ateliers proposés :
- Groupe adulte scénique
- Groupe enfant scénique et éveil
- Atelier de danse loisirs
- Atelier de langue bretonne

Sans oublier également les événements sur le territoire de la commune et de la CCKB, l'association des Blés d'Or organise son grand Fest-Noz le week-end de Pâques ou plus de 1100 danseurs viennent frapper le plancher de la salle des fêtes "Ty Ar Pelem". Le Kenleur Tour qui est le festival culturel breton itinérant met en valeur la culture bretonne dans tous ses domaines. Un grand MERCI pour la force des 110 bénévoles qui mettent tout en œuvre pour accueillir les festivaliers.
La saison estivale a été intense pour les danseurs scéniques (adultes ou enfants), le groupe adulte a conservé son titre de champion de danses traditionnelles avec une note de 18.54/20 et se positionne en 1ere catégorie de la confédération Kenleur.
Cet été, certaines adolescentes du groupe enfants ont participé à un grand spectacle "les Géantes" sur le stade du Moustoir à Lorient pendant le festival Interceltique.

Terre de Champion de danses traditionnelles bretonnes

Le 1er week-end de septembre se déroule la finale du championnat de Bretagne de danses traditionnelles à Gourin. Le cercle des Blés d'Or a particulièrement brillé ! Ce concours individuel a couronné Anthony Guyader, danseur et chorégraphe, champion de Bretagne 2024. Un titre bien mérité ! Depuis une quinzaine d'années, le groupe de danseurs se perfectionne sur tous les terroirs de danses de Bretagne.
Les générations suivantes sont sur le même chemin et perfectionnent leurs pas pour une maitrise technique de la danse bretonne.
Les portes sont toujours ouvertes pour vous accueillir, alors n'hésitez plus !

Marché brocante 2024

A l'initiative de l'association des commerçants et artisans de Saint-Nicolas-du-Pélem, se tient avec succès sur le parking du Super U, depuis le mois d'avril, chaque second dimanche de 7 h à 13 h, le marché brocante. Il réunit de nombreux professionnels et particuliers.

Marché de Noël

Le dimanche 24 novembre 2024 a eu lieu le Marché de Noël organisé une nouvelle fois par l'association des commerçants de Saint-Nicolas-du-Pélem. Au programme pour se restaurer : tartiflette, tartes aux pommes, gâteaux et buvette proposant du vin chaud, café et de la bière. De nombreuses animations ont été proposées : pêche à la ligne, passage du Père Noël , chants de noël, les sonneurs et chiens de traineaux. Les exposants ont répondu présents, peinture, portraitistes, produits naturels, charcuterie, décoration, esthétique etc…

Forêt de Beaucours

Chemins encombrés, arbres déracinés, enchevêtrés ou gisants à terre, triste constat dans la forêt de Beaucours au lendemain du passage de la tempête CIARAN.

Répertorier et identifier les essences, sécuriser, entretenir la forêt, préparer le reboisement d'un secteur naturellement épuisé, telle sont les missions de l'Office Nationale des Forêts (ONF). Avec le concours de l'ONF le plan d'action suivant a été mis en place :

- Le 25 avril 2024 : identification et martelage des zones sinistrées
- En cours cet automne : désencombrement, coupe et débardage par les bûcherons puis enlèvement des grumes par des acheteurs professionnels du bois.
- Printemps 2025 : reboisement d'une parcelle épuisée.

Il fallait sécuriser la forêt et préserver l'accès d'un secteur inaccessible par les engins forestiers. La municipalité a choisi de confier cette tâche à des bucherons spécialisés dans le débardage avec chevaux.

Déploiement de la fibre optique à Saint-Nicolas-du-Pélem

Le déploiement de la fibre optique se fait dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit. Les opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'État (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh. La maitrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne. Cette initiative publique concerne environ 90% du territoire breton et 60% de la population.

L'objectif est de raccorder l'ensemble des bretonnes et des bretons à la fibre optique d'ici 2026. Sur la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem, le déploiement de la fibre optique est en cours. Une première ouverture commerciale devrait arriver dans le courant de l'année 2025, si tout se passe bien. A l'occasion, il est rappelé aux propriétaires concernés, que le bon entretien et l'élagage des haies et arbres aux abords du réseau aérien favorisent la rapidité du déploiement et préviennent les risques de coupures en cas de tempête.
Mégalis Bretagne construit le réseau public régional et livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire, THD Bretagne, qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés et offrent à ces derniers des services Internet.
Pour suivre l'avancée de ces travaux et connaitre son éligibilité, il suffit de vous rendre sur ce site : www.megalis.bretagne.bzh

Club de handball

Le 22 juin 2024 le club de handball Pélémois a fêté ses 30 ans.

Tout au long de cette journée, anciens joueurs, joueurs actuels, parents et amis se sont affrontés lors de différents matchs organisés pour cette occasion.
Les festivités se sont prolongées autour d'un buffet dansant servi à la salle Ty Ar Pélem.
Cette agréable journée aura permis de se remémorer de beaux souvenirs.

Pélem's Palet

L'association Pélem's Palet, qui existe depuis deux ans, compte désormais 14 membres. Le rendez-vous est donné tous les jeudis à partir de 17h30 au boulodrome de Saint-Nicolas-du-Pélem. Ils vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Pour ceux qui souhaitent participer à des compétitions, ils engagent deux équipes dans le championnat cette année et espèrent remporter le titre de champion pour la deuxième fois consécutive.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à les contacter sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook, par téléphone au 06 61 17 92 04 ou passez directement au boulodrome. Ils vous attendent nombreux, n'hésitez pas à les rejoindre.

Champion's League

Le groupement des jeunes du Pélem, a organisé son 8ème tournoi de football pour les catégories U9, U11 et U13 : la «Champion's League du Pélem».
L'événement qui rassemble 400 footballeurs dure toute la journée du jeudi de l'Ascension pour une grande fête du football.
Prochain rendez-vous le 29 mai 2025 pour le 9ème tournoi.
Contact organisation : Hamid Terraz.
Groupement des jeunes du Pélem.

Aire camping-car

La municipalité de Saint-Nicolas-du-Pélem a candidaté pour l'appel à projet « concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelle, singulière qui tient compte de l'identité du territoire et qui répond de façon exemplaire aux enjeux des transitions »

Cette candidature a été retenue et a reçu un avis favorable du Comité Syndical du Pays COB.

Le 16 septembre 2024, une réunion s'est tenue à la cité administrative de Rostrenen, réunissant les 13 communes lauréates retenues pour ce projet. L'étude inhérente à la mise en œuvre de ce projet a été confiée au cabinet FI Conseils Sport Natura. François BAUDUIN (consultant) et Nathalie LESPIAUCQ (architecte, parc naturel des volcans dans le Puy de Dôme) sont chargés du suivi des dossiers.

Cet accompagnement se déroulera en plusieurs phases :

1) Imprégnation du territoire

2) Définition des scénarii de chaque projet (positionnement, statut de l'équipement : parking, camping)

3) Chiffrage et préconisations de fonctionnement

D'autres rencontres ont été réalisées afin de poursuivre le travail déjà commencé. Un guide des préconisations sera également construit pour se repérer. Il se déclinera en 4 axes :

- mise en situation (d'où je pars ? Où je vais ?)
- mise en œuvre (où j'en suis ?)
- mise en perspective (cas types, solutions)
- réflexions sur quelques idées reçues

Nous vous tiendrons informés sur l'évolution du projet.

EHPAD

On ne s'ennuie pas à l'Ehpad « Ti-Kerjean » !

De très nombreuses animations sont proposées aux résidents. En cette année des Jeux Olympiques à Paris, ils ont participés à une journée « Olympiade » le 26 juillet. Au programme : concours de boules et usage des agrès du parcours de santé.

Dans le cadre de la semaine bleue :
le Vendredi 4 octobre au Parc Kergoz de Guingamp pour des Olympiades Inter Structures (32 structures) : animation en partenariat avec Cap Sports. Au programme dix épreuves (Corhnole, Tir à l'arc, Handball, Ultimate, Hockey, Basket, Tennis, Football, Molky, Bowling).

Sortie également à Plounévez-quintin pour une journée «cheval».

Le Vendredi 13 Septembre les résidents ont profité d'une belle journée ensoleillée pour aller se promener sur la Côte de Granit Rose à Trégastel. Déjeuner qui a été suivi d'une belle promenade à la plage. Après ce grand bol d'air iodé et ensoleillé, les résidents ont pu prendre un goûter et participer à la loterie du vendredi 13 .

L'INFO en+

CONSEIL DÉPARTEMENTAL, MAISON DU DÉPARTEMENT DE ROSTRENEN

(assistantes sociales) : 02.96.57.44.00.
> Cité administrative 6 bis rue Joseph Pennec 22110 Rostrenen.
> Permanence sociale Rue Gustave Launay, 22480 St Nicolas-du-Pélem, les lundi et jeudi sur rendez-vous.
Tel 02 96 57 81 85
> Permanence PMI : Tel 02 96 57 81 86

CPAM : 3646
Permanence ROSTRENEN

CLIC : CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

02 .96.57.44.66
Maison du département 6 A rue Joseph Pennec 22110 Rostrenen
clic-rostrenen@cotesdarmor.fr

LE CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
http://www.kreiz-breizh.fr

LE BUS SECOURS POPULAIRE

Le Bus Secours populaire est présent le mercredi à l'espace du Daourit

Présentation du conseil municipal

Catherine
BOUDIAF
Maire

Alexandre
PETIT
Adjoint

Valérie
LE BONNIEC
Adjoint

Philippe
LE GOUSSE
Adjoint

Solenn
FRABOULET
Adjoint

Mathieu
LOUIS
Adjoint

Chantal
LE TOUZE

Philippe
CARPENTIER

Magali
LE GALL

Daniel
FALHER

Marine
MOLLET

Jean-François
JOULIN

Véronique
SMITH

Yann-Arthur
El AMRANI

Sonia
THEBAUD

Eric
DONTEVILLE

Fanny
GOUBIN

Anne-Marie
JAN

16 mai 2024

Le 80e anniversaire de la rafle de Saint-Nicolas-du-Pélem a donné lieu à une cérémonie émouvante. C'est devant la gendarmerie de Saint-Nicolas-du-Pélem, qu'un important hommage a été rendu, jeudi 16 mai 2024, aux résistants et aux gendarmes déportés.

Conseil des jeunes

Samedi 28 septembre 2024 a eu lieu l'installation de dix jeunes par Madame le Maire au premier conseil des enfants et des jeunes de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem.

Ils ont été nommés conseillers municipaux du conseil des enfants et des jeunes. A ce titre une écharpe symbole de leur engagement leur a été remise.
La première réunion de travail a eu lieu le mardi 15 octobre 2024,l'occasion pour tous de se connaître, commencer à récolter les idées, les envies, travailler également sur les symboles de la république…

Le conseil des jeunes a participé activement au défilé du 11 novembre avec une lecture des jeunes conseillers devant un des monuments aux morts.
Le 18 novembre, Les élus du CMEJ de l'école publique ont présenté le buste de Marianne de la mairie à leurs camarades de CP/CE2 dans le cadre du projet lancé par l'éducation nationale de récolement des bustes du département . Un reportage sur France 3 Bretagne a été diffusé le lundi 25 Novembre.

Les grandes dates à retenir :

- **11 Janvier** Vœux de la municipalité, à la salle Ty Ar Pelem
- **18 Janvier** Repas crêpes, à la salle Ty Ar Pelem, FCPE / Amicale Laïque
- **25 Janvier** Repas à emporter, à la salle Ty Ar Pelem, Club House Groupement des jeunes
- **8 Février** Spectacle pour enfants et soirée Cabaret, à la salle Ty Ar Pelem
- **23 Février** Fest-Deiz des Amis de Bothoa, à la salle de Bothoa
- **8 Mars** Fest-Noz de l'EMDTKB (Ecole de Musique, Danse, Théâtre du Kreiz-Breiz) à la salle Ty Ar Pelem, artisants et commerçant
- **14-16 Mars** Stage orchestre de l'EMDKB, à la salle Ty Ar Pelem
- **13 Avril** Reprise du Marché brocante des commerçants (les 2ème dimanche de chaque mois) au parking du Super U
- **20 Avril** Fest-Noz des Blés d'Or, à la salle Ty Ar Pelem
- **27 Avril** Le TRAIL de la Team du Pélem, à la salle Ty Ar Pelem
- **27 Avril** Fest-Deiz des Amis de Bothoa, à la salle de Bothoa
- **11 Mai** Marché brocante/vide grenier, au parking du Super U de Saint-Nicolas-du-Pélem
- **17 Mai** Concours de boules, esplanade salle omnisports de Saint-Nicolas-du-Pélem, FCPE / Amicale Laïque
- **29 Mai** Champion's league des jeunes du Pélem, au stade Armand Hamon de Saint-Nicolas-du-Pélem
- **30 Mai** La Fête des voisins, au jardin public ou Salle Ty Ar Pelem à Saint-Nicolas-du-Pélem
- **31 Mai** Concours de boules, à l'esplanade salle omnisports de Saint-Nicolas-du-Pélem
- **08 Juin** Marché/brocante/vide grenier, au parking du Super U à Saint-Nicolas-du-Pélem
- **13 Juin** Fête du collège, à la salle Ty Ar Pelem à Saint-Nicolas-du-Pélem, FSE
- **14 Juin** Summer Palets Fest, à Saint-Antoine Lanrivain
- **21 Juin** La Fête de la musique, au centre bourg de Saint-Nicolas-du-Pélem
- **22 Juin** Kermesse école Léa Nicolas
- **28 Juin** Fest -Noz des amis de Bothoa à la salle de Bothoa

L'INFO en+

11 Novembre 2024

Très belle affluence lors de la cérémonie du 11 Novembre 2024.
Après avoir effectué une minute de silence au monument 39/45 puis 14/18 au jardin public, la cérémonie s'est poursuivie dans le hall de la mairie.

Un hommage été rendu à Monsieur LE PILLOUËR et Monsieur DERRIEN, deux conseillers municipaux morts pour la France au cours de la guerre 14/18. Une plaque commémorative a été ressorti de l'oubli suite aux recherches de Monsieur Guénolé QUÉRÉ.

L'INFO en+

WIMOOV

Une permanence WIMOOV a lieu les vendredis des semaines paires de 13h30 à 17h00 à l'espace du Daourit. Wimoov agit pour une mobilité inclusive, c'est-à-dire une mobilité autonome et accessible à toutes et à tous, qui vise à proposer des solutions adaptées à l'ensemble des citoyens, en particulier les personnes les plus fragiles.
Site internet : http://www.stnicolasdupelem.fr

Infos

Mairie de Saint-Nicolas-du-Pélem
Rue Auguste le Coent
22480 Saint Nicolas du Pélem
Courriel mairie@stnicolasdupelem.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi : 9H00-12H00 • 13H30-17H00
Mardi : 08H30-12H00 • 13H30-17H45
Mercredi : 9H00-12H00 • 13H30-17H00
Jeudi : 9H00-12H00 • FERME
Vendredi : 9H00-12H00 • 13H30-17H00

Maire : Catherine BOUDIAF
Permanence : tous les matins ou sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ADJOINTS :

• 1er adjoint Alexandre PETIT
Adjoint Affaires financières/Ressources humaines
Permanence : Mardi de 14h00 à 16h00

• 2ème adjoint Valérie LE BONNIEC
Adjoint : CCAS/Affaires sociales/ Communication/commerces
Permanence le lundi de 10h à 12H30

• 3ème adjoint Philippe LE GOUSSE
Adjoint Voirie/Urbanisme/assainissement/ Environnement
Permanence Sur RDV : 02.96.29.51.27

• 4ème adjoint Solenn FRABOULET
Adjointe Affaires scolaires/associations/ jeunesse et sports/Tourisme
Permanence le jeudi de 10h00 à 12h00

• 5ème adjoint Mathieu LOUIS
Adjoint Bâtiments communaux/logements/ Economie d'énergie
Permanence le vendredi de 10h00 à 12h00

Réseaux

Depuis le 19 Mai, la municipalité s'est ouverte aux réseaux sociaux Facebook et Instagram afin de diffuser les informations de la commune, comme les rendez-vous, les informations des associations ou des entreprises communales, les dates à retenir ... alors n'hésitez pas à y faire un petit tour.

Site internet :
http://www.stnicolasdupelem.fr

ALECOB

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ? Vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches ?

L'ALECOB vous apporte une information gratuite et objective à toutes vos questions. N'oubliez pas de venir, selon votre projet, avec des plans, croquis, dernier avis d'imposition, diagnostic de performance énergétique, ou vos factures d'énergie.
Afin de soutenir les ménages rencontrant des difficultés dans leur logement, l'ALECOB propose des visites à domicile. Suite à la visite, le fonds "0 abandon" pourra être sollicité pour financer des travaux urgents (sécurisation électrique, remplacement de chauffe-eau, travaux d'étanchéité, etc.) ou aider le ménage à faire face à une difficulté de se chauffer (réparation du moyen de chauffage, règlement d'un impayé, etc.).

- **Permanences téléphoniques :** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 02 98 99 27 80
- **Permanences physiques** : 2ème jeudi du mois de 14 h00 à 17h30 sans rendez-vous – Espace du Daourit – Rue Henri Avril

Contact : 02 98 99 27 80 - E mail : contact@alecob.org

Promouvoir la santé

En avril dernier, la ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor a répondu à l'appel à projet « Promouvoir la santé et le bien-être des élèves : accompagnement des enseignants pour le déploiement de projets d'éducation et dans la nature » porté par la Direction Régionale de l'Environnement et du Logement Bretagne (DREAL), l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS) et la région académique Bretagne.

Dans ce cadre, elle accompagnera 4 enseignants et leur classe sur l'année scolaire 2024-2025 lors de séances dans la nature.

Mardi 8 octobre 2024, la référente de ce projet à la Ligue de l'enseignement 22, Judith HOUDMON, a proposé une première séance d'animation dans la nature à la classe de 6ème du collège Jean Jaurès de Saint-Nicolas-du-Pélem, accompagnée de leur professeure de SVT, Céline THEBAUT et de Séverine , AESH au collège.

Après avoir fait le point sur la tenue adéquate aux activités en pleine nature et l'équipement à prévoir (vêtement imperméable, gourde d'eau…), les élèves ont été invités à rejoindre la vallée du Faodel. Judith leur a proposé différents ateliers : jeu d'interconnaissance, « énergizer » (jeu pour stimuler, donner de l'énergie), activités thématiques en lien avec le programme de 6ème (cycle de l'eau, écosystème aquatique et terrestre) …
Les collégiens ont sondé leurs émotions en début et fin de séance pour mesurer en quoi ce temps passé dans la nature peut être bénéfique à leur bien-être, à leur santé, aussi bien physique que mentale.

Cette 1ère séance sera suivie d'autres séances d'immersion préparées en co-construction entre Judith HOUDMON et Céline THEBAUT, tout au long de l'année au fil des saisons. Mme THEBAUT s'appuiera sur ces temps d'immersion pour consolider les apprentissages vus lors des cours, sur des temps scolaires, à l'intérieur des murs.

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 JEAN-LOUIS COATRIEUX

Inauguration du portrait du premier parrain du collège Jean-Jaurès

Mr Jean-Louis Coatrieux est un chercheur français originaire de Saint-Nicolas-du-Pélem, spécialiste de l'imagerie numérique médicale , écrivain et essayiste, auteur de nombreux ouvrages.
Pour lui, il était important de revenir sur ses terres natales pour transmettre à la jeune génération. Ce projet a été le fruit d'une réflexion entre le principal, Monsieur Coatrieux , la municipalité.
L'ambition scolaire est d'accompagner les élèves à être curieux de ce qui se passe autour, les aider à faire des rencontres, et découvrir de nouveaux métiers.
Jean-Louis a d'ailleurs rappelé que lorqu' il était collégien à Saint-Nicolas-du-Pélem, il n'était pas le meilleur des élèves, mais que les rencontres l'ont orienté et poussé à poursuivre la voie de la recherche.
Plusieurs personnalités se sont jointes aux élèves pour partager ce moment d'échanges avec Jean-Louis … Madame le maire Catherine Boudiaf, Monsieur Alain Cupcic, maire de Kergrist-Moëlou, représentant de la CCKB délégué au CA du collège et vice-président à l'environnement et au tourisme, Monsieur Alain Gueguen maire de Plouguernével et conseiller départemental, Monsieur Frédéric Fabre le Dasen des Côtes-d'Armor.
Tout au long de cette année scolaire, Jean-Louis Coatrieux suivra l'évolution des élèves de 6 ème qui pourront échanger avec lui régulièrement et poser toutes les questions qu'ils veulent. Le projet de faire découvrir d'autres personnalités issues du milieu rural au parcours impressionnant, non pas pour qu'ils suivent le chemin de la science mais pour qu'ils aient confiance en eux et ne ferme aucune porte. Ainsi, le collège et la commune accueilleront un intervenant à plusieurs reprise sur la période scolaire. Des sorties seront organisées avec tous les élèves à la Cité des Sciences à Rennes avec laquelle le collège a signé une convention.

Création et reprise d'entreprises

Liste non-exhaustive de repreneurs et de créateurs d'entreprises sur Saint-Nicolas-du-Pélem. Retrouvez tous les artisans et commerçants sur : www.stnicolasdupelem.fr.

Retrouvez également sur la page Facebook de l'association des artisans et commerçants du canton de Saint-Nicolas-du-Pélem, les nombreuses actualités sur les ouvertures, les événements, les expos et encore plus.

L'agence immobilière

En 2024 L'agence immobilière de Saint-Nicolas-du-Pélem change de nom et de lieu. Elle devient C2i Groupe et s'installe au numéro 15 avenue Gabriel Péri. Toute l'équipe de Nicolas Noel vous accueille les lundi, mardi, mercredi , vendredi et samedi

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17h30.
Tel : 02 96 24 24 45

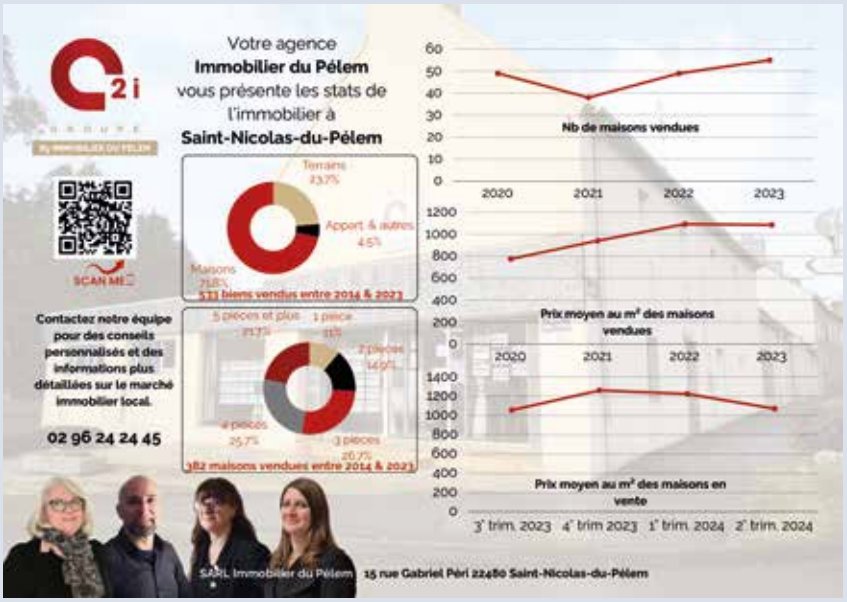

« Bonheur de Kerauter »

En 2024 un institut de beauté s'est installé à St-Nicolas-du-Pélem.
Camille SAGE vous accueille du lundi au samedi sur rendez-vous.
Elle vous propose, massages, soins esthétiques, soins du visage, épilation, séance de drainage cellulite, soins minceur LPG avec un Cellu M6.

Contact 06 74 50 60 58

La couturière

Nathalie Turpin, notre couturière a déménagé en 2024. Elle s'est installée à l'angle de la rue Gabriel Péri et de la rue de Rostrenen.

Elle vous accueille du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14h à 18h30. Non-stop le samedi de 9 h à 18h30.
Contact : 06 34 31 00 66

Services funéraires

En 2024, les services funéraires Mollet ont fait peau neuve, nouveaux locaux et site.
Ils ont quitté le quartier de Kerlédec pour s'installer au 2 rue parc Roncé (rond-point du Super U).

Toute l'équipe de Julie et Sébastien Boche vous accueille du lundi au vendredi
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Les Services Funéraires Mollet
Une famille aux services des familles
Pompes funèbres et Marbrerie
Accès à la chambre funéraires de votre choix
24H/24 7jrs/7
St Nicolas du Pélem/Carhaix- Plouguer
02.96.29.51.45 / 06.60.85.84.81

Rejoignez-nous sur Facebook :
services funéraires Mollet
site internet : https://www.pfmolletgranit.fr

DÉJECTIONS CANINES

Plus de civisme pour un meilleur cadre de vie !

Par mesure d'hygiène, les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les sentiers ou encore sur l'aire de jeux pour enfants.

Je promène mon chien en laisse… RAPPEL
Pour la sécurité de tous, personnes et animaux, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse lors de leur promenade sur la voie publique et dans les lieux publics.

TRI DES DÉCHETS

Ça fait du bien de vider son sac !

Si votre activité génère un volume conséquent de déchets recyclables, vous pouvez demander un bac dédié au tri sélectif à la CCKB. Pour rappel, tous les emballages en plastique sans exception, les emballages en métal et en carton, ou encore les journaux, sont à trier avec les déchets recyclables. Les emballages en verre sont à déposer dans les colonnes dédiées aux points d'apport volontaire. Les gros cartons et autres déchets volumineux ne doivent pas être déposés aux points d'apport volontaire.

Ils sont à porter en déchèterie à Saint-Nicolas-du-Pélem ZA du Ruellou
Ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (à 18h, d'avril à septembre)
02 96 29 76 57

Plantations et voisinage

Les plantations doivent respecter certaines distances par rapport aux propriétés voisines, afin d'éviter qu'elles les surplombent ou y causent des dommages par leur trop grande proximité

Elagage et entretien des haies

Tout propriétaire (ou son représentant ou son locataire) doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quand à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique. L'obligation de taille ou d'élagage doit pouvoir s'effectuer durant une période propice à la végétation.

- Assurer une visibilité suffisante sur le réseau routier
- Eviter les chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes
- Maintenir en bon état les infrastructures comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques
- Ventilation des voiries pour éviter la dégradation de leur revêtement

L'INFO en+

LE CAMPING-CAR FRANCE SERVICES

Les permanences du camping-car France Services (devant la mairie) 2 fois par mois.

***> Maison France Services** – L'accueil itinérant des services publics – Un accueil mobile ouvert à tous et sans rendez-vous*

***> 2 agents accueillent, sans rendez-vous ,** tous les habitants, dans un camping-car aménagé et connecté. Ils apportent des renseignements et un accompagnement au nom des opérateurs partenaires :*

- *L'Assurance Maladie (CPAM)*
- *L'Assurance Retraite (CARSAT)*
- *Pôle emploi*
- *Les ministères de l'intérieur (Préfecture) et de la Justice (accès aux droits)*
- *La DGIP (Finances publiques)*
- *La MSA*

Face à la mer…
L'exploit d'un Pélémois

Traverser la Manche à la nage pendant 15 heures, c'est mission accomplie pour Jean-Luc Quéré, agriculteur à Kergroas.

Il ne savait pas nager il y a 7 ans et pourtant avec l'envie de se dépasser, il a réussi un exploit : une heure dans l'eau minimum une à deux fois par jour en mer, quand il a le temps, à Plérin ou à Pléneuf-Val-André et le plus souvent dans le lac de Guerlédan.

Top départ

Dimanche 30 juin 2024, 4h35 du matin, une plage près de Douvres (Angleterre). Visibilité : bonne, température de la mer : 16°1, Jean-Luc Quéré, 56 ans, lève la main, signe du départ de sa traversée et se jette à l'eau. Sur le bateau de la Channel swimming association, le capitaine Keith Ollier déclenche le chrono.

Une présence indispensable pour sa sécurité dans ce rail qui voit passer 400 cargos en moyenne par jour. Pour assurer son approvisionnement aussi. Toutes les demi-heures et durant trente secondes maximum « pour ne pas dériver », Jean-Luc pourra boire et manger dans l'eau « des choses faciles : des gels vitaminés, des barres de céréales et des bananes ».

Les six derniers kilomètres ont été compliqués, dans les courants forts, en fin de parcours : « je n'étais pas trop fatigué, mais j'avais mal aux épaules. Et puis il y a tellement de plaisir à l'arrivée, quand on a réussi ! ». Il a été soutenu dans l'épreuve par sa femme Christine et deux amis.

Pour la bonne cause

Une épreuve que Jean-Luc a mis au profit de l'association Christian Steunou, une structure où il est bénévole et qui vient en aide aux enfants du Bénin.